

Le mercredi 26 avril 2006

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 avril 2006, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Diane Nault, Stéphanie Pilon et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Damien Lafrenière, Daniel Moreau, Bernard Caron et Éric Éthier, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Louise Piché Larocque et Chantal Galipeau et monsieur Reid Soucie.

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale,

M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques,

M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire,

M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général,

M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général.

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et souligne qu'il s'agit de la première assemblée du conseil des commissaires à se tenir à la salle des Hauts-Bois de l'école secondaire Sieur-de-Coulange. Il ouvre ensuite l'assemblée.

RÉSOLUTION 2006-CC-042

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications apportées (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour

2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2006-03-29

b) Suivis

3- Dépôt du procès-verbal du CE 2006-02-22

4- Parole au public

5- Correspondance

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-042) suite

- 6- Rapport de la directrice générale
- 7- Compte rendu du conseil général des 21 et 22 avril
- 8- Ordre du mérite scolaire
- 9- Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais du 30 mars 2006
- 10- Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais tenue le 14 juin 2005
- 11- Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais tenue le 21 novembre 2005
- 12- Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion du 4 avril 2006
- 13- Rapport annuel 2004-2005
- 14- **Service régional de la formation professionnelle en Outaouais**
- 15- **Tournoi de golf du Club des petits déjeuners**
- 16- **Appui à la table des maires de la MRC Vallée de la Gatineau**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Prévisions de la clientèle scolaire 2006-2007
- 2- Dépôt de comptes rendus :
 - Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 7 mars 2006
 - Comité directeur informatique du 21 mars 2006
 - Table des services éducatifs complémentaires du 22 mars 2006

C) SERVICES DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Réfection partielle de la toiture : école Laval, de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau
- 3- Octroi du contrat de services d'architecte concernant la réfection en partie de la toiture de l'école Sacré-Cœur, de Gracefield
- 4- Mobilier intégré pour la salle des commissaires du Pontiac
- 5- Projets prioritaires d'investissement pour l'année 2006-2007
- 6- Échéancier de la planification budgétaire 2006-2007
- 7- Équipement spécialisé, contrôle de chaleur : système d'ouverture et de fermeture automatique pour la serre de la CÉHG

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (enseignant), 2006-04-03 (point biffé)
- 2- Compte rendu CRT (PPE), 2006-03-15
- 3- Compte rendu CRT (soutien), 2006-03-09
- 4- Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 26 avril 2006

A-2A) RÉSOLUTION 2006-CC-043

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 29 mars 2006

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 29 mars 2006 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au point A-4 : mettre le nom du commissaire monsieur Daniel Moreau au lieu du nom du commissaire monsieur Daniel Legault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Rondeau fait un suivi relativement au bilan des rencontres à distance et précise que les problèmes étaient surtout liés au polycom de la salle des Hauts-Bois à Fort-Coulonge. Le polycom a été réparé et tout est rentré dans l'ordre.

A-3 Dépôt du procès-verbal du CE 2006-02-22

Le procès-verbal est déposé.

A-4 Parole au public

Pas de questions du public.

A-5 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond relativement aux pièces CC-3 et CC-5. La commissaire madame Madeleine Aumond et Mme Thonnard répondent aux questions de la commissaire madame Chantal Galipeau, relativement à la pièce CC-5, et des commissaires madame Anne Danis et monsieur Damien Lafrenière, concernant la pièce CC-3.

A-6 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde six points.

1. Un poste de tuyauteur sera ouvert prochainement, à l'interne, conformément aux orientations prises l'an dernier.
2. La tournée des établissements se terminera demain, avec une dernière étape à Gracefield. Dans l'ensemble, les gens se montrent satisfaits des informations transmises et de la formule utilisée par la CSHBO.
3. Le personnel de soutien et les autres personnels pourront participer à l'activité d'accueil du 25 août prochain. Les écoles seront fermées. Le conférencier invité est M. Sylvain Boudreau.

Le mercredi 26 avril 2006

4. Une rencontre d'un comité de travail formé des commissaires touchés par des modifications envisagées au territoire de leur circonscription aura lieu le 2 mai prochain, à 18 h, à Maniwaki.
5. Les députés ont annoncé une aide financière du MELS concernant l'embellissement des cours d'école. Un montant de 26 814 \$ sera alloué à la commission scolaire, soit 13 472 \$ pour l'école Pie-XII, 7 321 \$ pour l'école Poupore, 3 204 \$ pour l'école St-Boniface et 2 817 \$ pour l'école Sacré-Cœur, de Gracefield, pour les aires de jeu.
6. Concernant l'activité cinéma offerte à Gracefield, Mme Thonnard informe les commissaires que le conseil d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau l'a approuvé lors de sa dernière rencontre.

A-7 Compte rendu du conseil général des 21 et 22 avril

La commissaire madame Madeleine Aumond fait un bilan du conseil général en abordant plusieurs points.

1. Nomination de Mme Pâquerette Gagnon comme directrice générale.
2. Partage des responsabilités entre conseil d'établissement et conseil des commissaires et définition d'une mission.
3. Retour de la notation dans l'évaluation des apprentissages. La Fédération demande au ministre d'être prudent dans ce dossier et d'éviter de reculer sept ans en arrière.
4. Allocations pour les règles budgétaires. La formule implique une baisse des allocations à cause de la diminution des effectifs. D'autres ratios sont proposés.
5. Surplus budgétaires des commissions scolaires. Pour les commissions scolaires de l'Outaouais, il y a peu de surplus et ce sont souvent des sommes déjà engagées.
6. Autorisation d'enseigner. Un mémoire a été publié pour aider les commissions scolaires dans ce dossier.
7. Prix d'excellente. La Commission scolaire Chemin-du-Roy et la Commission scolaire Vallée-des-Tisserands ont été choisies.
8. Remise de la médaille d'or de la Fédération à M. Réjean Morel, ex-directeur général, lors de l'assemblée générale annuelle de mai.
9. Rencontre de sensibilisation des commissaires sur les bulletins scolaires le 10 mai. Cette rencontre est destinée aux membres du comité éducatif, plus les intéressé(e)s.

Le mercredi 26 avril 2006

A-8 Ordre du mérite scolaire

La commissaire madame Madeleine Aumond explique que le comité s'est rencontré dernièrement et qu'il y a présentement 97 inscriptions. Le thème de cette année portera sur le rabaska. La commissaire madame Denise Miron Marion et son équipe s'occupent de la décoration de la salle et l'animation de la soirée sera assumée par M. Vincent Bourque.

A-9 Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais

Le procès-verbal est déposé.

A-10 Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais tenue le 14 juin 2005

Dépôt du procès-verbal. Le commissaire monsieur Daniel Moreau répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Damien Lafrenière.

A-11 Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais tenue le 21 novembre 2005

Dépôt du procès-verbal. Le commissaire monsieur Daniel Moreau répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin.

A-12 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion du 4 avril 2006

Le compte rendu est déposé.

A-13 RÉSOLUTION 2006-CC-044 Rapport annuel 2004-2005

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter le rapport annuel 2004-2005 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-14 RÉSOLUTION 2006-CC-045 Structure administrative, financement et principe de répartition du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais – 2006-2007

CONSIDÉRANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle (CSCV 96-2002-2003, CSD CO-82-0302, CSHBO 2003-CC-225, CSPO CC-02-03-867);

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-045) suite

CONSIDÉRANT que l'entente spécifique (2003-2006) vient à échéance en juin 2006 ;

CONSIDÉRANT que la structure administrative du service était composée à l'origine d'un représentant par commission scolaire, avec le directeur du service ;

CONSIDÉRANT les résultats positifs observés par une augmentation de clientèle dans les centres de formation professionnelle, autant dans les régions rurales que la région urbaine ;

CONSIDÉRANT que les campagnes de valorisation et de promotion menées conjointement avec Emploi-Québec et les autres partenaires de l'éducation ont eu un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle ;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires investissaient durant la période de l'entente spécifique 40 000,00 \$ par année en argent et l'équivalent de 250 000,00 \$ en ressources humaines pour le service ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a adopté unanimement à sa rencontre du 27 mars 2006 une proposition à être soumise à chaque conseil des commissaires, portant sur la structure et le financement du service régional à compter de juillet 2006 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter la structure administrative, le financement et le principe de répartition tel que décrit ci-dessous.

Structure administrative

Un directeur, un coordonnateur, un agent d'information et un secrétaire de gestion.

Financement

Réserver un montant de 430 000,00 \$ pour l'année 2006-2007 qui se compose de :

- salaires, incluant les avantages sociaux, et budget de fonctionnement
300 000,00 \$

- salaire et avantages sociaux (agent d'information) et le budget de publicité
130 000,00 \$

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-045) suite

Ce montant est assumé selon le cadre budgétaire des commissions scolaires par les centres ou S.E.A.F.P.

Principe de répartition

1/3	Commission scolaire des Draveurs	143 333,33 \$
1/3	Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	143 333,33 \$
1/3	{ 2/3 Commission scolaire au Cœur-des-Vallées 1/3 Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	95 555,56 \$
		47 777,67 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**A-15 Tournoi de golf, Club des petits déjeuners**

Mme Thonnard explique qu'il s'agit d'un tournoi annuel se tenant au Club de golf Alfonquin, de Messines. Il y aura trois quatuors de la CSHBO, soit un du Cœur-de-la-Gatineau, un du Rucher et un de la commission scolaire. Les commissaires messieurs Éric Éthier et Charles Langevin et madame Madeleine Aumond, ainsi que la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, se disent intéressés à faire partie de ce dernier quatuor. Les commissaires préférant assister seulement au souper peuvent contacter Mme Rodgers.

A-16 RÉSOLUTION 2006-CC-046**Appui au conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et au conseil des maires de la MRC Pontiac**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est un partenaire dans le développement socio-économique de notre région;

CONSIDÉRANT que la situation socio-économique a de l'influence sur la rétention de notre personnel et la qualité de notre organisation;

CONSIDÉRANT les gestes posés par la MRC Pontiac et la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) de nos régions;

CONSIDÉRANT la résolution 2006-R-AR-172 adoptée le 25 avril 2006 par le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et la résolution CM 2005-044 adoptée le 24 janvier 2005 par le conseil des maires de la MRC Pontiac;

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-046) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'appuyer la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et la MRC Pontiac dans leurs démarches visant à assurer la viabilité de l'activité forestière dans nos régions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Prévisions de la clientèle scolaire 2006-2007

M. Rondeau présente les tableaux.

B-2 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 7 mars 2006
- b) Comité directeur informatique du 21 mars 2006
- c) Table des services éducatifs complémentaires du 22 mars 2006

Dépôt des comptes rendus.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-047 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Louise Piché Larocque;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes, selon le commissaire monsieur Daniel Moreau;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la CSHBO du 10 mars au 11 avril 2006 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2006-CC-048 Réfection partielle de la toiture : école Laval, de Ste-Thérèse de la Gatineau

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2005-2006», au montant de 116 414,00 \$;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public en date du 18 avril 2006;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte;

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-048) suite

CONSIDÉRANT que le coût des travaux excède le budget alloué;

CONSIDÉRANT les travaux additionnels importants en lien aux conditions particulières inhérentes à ce bâtiment;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'autoriser la directrice générale à analyser les alternatives, à adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme (Morin isolation et toitures ltée, au montant de 168 166,55 \$) et à signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2006-CC-049

Octroi du contrat de services d'architecte concernant la réfection en partie de la toiture de l'école Sacré-Cœur de Gracefield

CONSIDÉRANT l'instruction 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, suite à la conférence téléphonique;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier et résolu d'octroyer le contrat de services d'architecte concernant la réfection en partie de la toiture de l'école Sacré-Cœur, de Gracefield, à M. Robert Ledoux, architecte, et que la surveillance des travaux soit sous la surveillance de l'architecte.

Que le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Tableau comparatif des appels de candidatures pour services professionnels	
Robert Ledoux, Maniwaki.	Accepte de poser sa candidature
P. Ryan (Labelle-Ryan Génipro) Mont-Laurier	Ne veut pas présenter d'offre, le domaine visé étant principalement de l'architecture
Ann-Lynn St-Cyr Gatineau	Ne veut pas présenter d'offre cette fois-ci pour ce projet, compte tenu de ses disponibilités

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2006-CC-050

Mobilier intégré pour la salle des commissaires du Pontiac

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés par l'architecte Robert Ledoux;

Le mercredi 26 avril 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-049) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de six (6) fournisseurs le 7 avril 2006;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat au fournisseur Harmonie du bois et que la directrice générale soit autorisée à signer le contrat.

Fournisseurs	Municipalité	Montant soumis
Martel et fils	Maniwaki	Pas disponibles
Harmonie du bois	Maniwaki	8 874,18 \$
Armoire Rondeau Laflamme	Maniwaki	14 011,68 \$
Greg Bélec	Mansfield	Pas de réponse
Gérard Bélec	Mansfield	Pas de réponse
M. Pilon	Campbell's Bay	Trop d'ouvrage

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2006-CC-051 **Projets prioritaires d'investissements pour l'année 2006-2007**

CONSIDÉRANT l'état du parc immobilier scolaire;

CONSIDÉRANT la consultation des directions des établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin d'adopter la liste des projets prioritaires d'investissements pour l'année 2006-2007, pour un montant de 300 000 \$.

PONTIAC

Asphalte dans les écoles primaires	50 000 \$
Installation de portes et autres travaux ESSC	50 000 \$

CŒUR-DE-LA-GATINEAU

Remplacement de revêtement de plancher dans les écoles primaires	40 000 \$
--	-----------

HAUTE-GATINEAU

Passerelle : Cité étudiante de la Haute-Gatineau	50 000 \$
Réfection plancher de gymnase CÉHG	70 000 \$
Échangeur d'air à l'atelier CÉHG	10 000 \$
Aménagement des salles de bain Académie Sacré-Cœur	30 000 \$

TOTAL	300 000 \$
--------------	-------------------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 26 avril 2006

C-6 Échéancier de la planification budgétaire 2006-2007

M. Beaudin dépose l'échéancier.

C-7 RÉSOLUTION 2006-CC-052 **Équipement spécialisé, contrôle de chaleur : système d'ouverture et de fermeture automatique pour la serre de la CÉHG**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un deuxième appel d'offres sur invitation auprès de quatre (4) fournisseurs le 5 avril 2006;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des offres a eu lieu le 20 avril 2006;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'octroyer le contrat au fournisseur Climatisation Maniwaki et que la directrice générale soit autorisée à signer le contrat.

Fournisseurs	Municipalité	Montant soumis
Équipement T.N.O.	Rouyn-Noranda	Ne veut pas soumissionner
Pro-Ab	Val-d'Or	N'a pas répondu
Vickers Utility Services	Île-aux-Allumettes	Ne veut pas soumissionner
Climatisation Maniwaki	Maniwaki	11 543,90 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu du CRT (enseignant), 2006-04-03

Point biffé.

D-2 Compte rendu CRT (PPE), 2006-03-15

M. Houde dépose le compte rendu.

D-3 Compte rendu CRT (soutien), 2006-03-09

Dépôt du compte rendu.

Le mercredi 26 avril 2006

D-4 RÉSOLUTION 2006-CC-053 **Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
30 août 2006	Maniwaki
27 septembre 2006	Fort-Coulonge
25 octobre 2006	Fort-Coulonge
29 novembre 2006	Maniwaki
31 janvier 2007	Maniwaki
28 février 2007	Maniwaki
28 mars 2007	Maniwaki
25 avril 2007	Fort-Coulonge
23 mai 2007	Maniwaki
27 juin 2007	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Bernard Caron, au sujet de la politique d'achat, et de la commissaire madame Denise Miron Marion, au sujet de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Elle explique aussi que la prochaine rencontre, celle du 24 mai, aura lieu à distance.

E-2 RÉSOLUTION 2006-CC-054 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 24 mai 2006, à Maniwaki.

 Secrétaire général

 Président